



Ecole privée La Source

5 rue du Chanoine Ferré
La Chapelle-Achard 85150 LES ACHARDS
02 51 05 64 67 direction@lachapelleachard-lasource.fr

Infos de rentrée

Samedi 3 septembre 2022



Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée et bonne année scolaire !...

Vous avez trouvé dans les cahiers de liaison le règlement intérieur de l'école, il est à lire attentivement et à signer. Pour la charte accompagnateurs, les 2 exemplaires sont à signer, si vous le souhaitez, un exemplaire reste collé dans le cahier et l'autre est à retourner.

Ci-dessous un résumé des infos qui ont été exposées et détaillées lors de la réunion des familles.

- ✓ **Les horaires de l'école** : l'accueil dans les classes le matin se déroule à partir de 8h30 ; la classe démarre à 8h45. Pour le soir, les élèves peuvent être récupérés entre 16h45 et 17h, puis ils partent en garderie jusqu'à 17h20, minimum. Pour plus de détails, voir le règlement intérieur.
- ✓ **Les outils de communication** :
 - Nouveauté cette année : tout ce qui relève de l'information ne sera communiqué **que par mail**. Attention à bien enregistrer les adresses (direction et enseignants) dans vos carnets d'adresses afin d'éviter le passage en spam ou indésirables de nos messages.
 - Le **cahier de liaison** reste un outil important : vous y trouverez les documents nécessitant d'être conservés dans le cahier ou nécessitant un retour de coupon et aussi toute la communication manuscrite. Il est à consulté régulièrement, même celui des enfants qui ne sont pas aînés de famille. Merci de signer toutes les communications pour attester de votre lecture. Attention, pour rappel, à partir du CE1, les cahiers de liaison ne sont plus consultés de manière systématique par les enseignants. C'est aux élèves d'indiquer aux enseignants qu'il y a un mot dans leur cahier.
 - la **page Facebook** et le **site internet** de l'école sont alimentés régulièrement. Pour nous suivre, vous pouvez aimer notre page Facebook ou bien vous inscrire pour les alertes « A la une à l'école aujourd'hui » sur le site.
- ✓ **Entrée et sortie des classes** :
 - Pour les entrées et sorties des élèves, le sens de circulation dans l'école est pérennisé. Pour plus de détails, voir le règlement intérieur dans les cahiers de liaison.
 - D'une manière générale, les accompagnant amènent et récupèrent les élèves aux portes des classes. Seule spécificité dans la classe de Béatrix, les parents peuvent entrer dans le hall d'accueil.
 - Pour rappel, sur les temps de classe, les portes de l'école sont fermées à clé.
 - Les élèves qui sortent seuls doivent donner leur carte de sortie à l'enseignant qui est au portail. Ceux qui attendent leurs parents au portail n'ont pas besoin de carte.
- ✓ **Calendrier scolaire** : Les élèves ont classe 2 samedis matin dans l'année : le 3 décembre 2022 et le 25 mars 2023. Le dernier jour de classe est fixé au Jeudi 6 juillet 2023. Attention, il n'y aura pas d'accueil de loisirs à la Mothe-Achard le vendredi 7 juillet.
- ✓ **Gestion des absences** : Les absences sont à signaler dès que possible par téléphone ou par mail. Pour toute absence prévue, y compris pour convenance personnelle, une demande est à compléter. Vous trouverez ce document sur le site internet de l'école. Merci de limiter au maximum les rdv médicaux ponctuels sur temps scolaire.
- ✓ **Garderie** :

RAPPELS : - le départ de garderie ne peut se faire qu'à partir de **17h20**.

 - la facturation de garderie va du 26 du mois au 25 du mois suivant (pour le mois d'octobre par exemple, facturation du 26/09 au 25/10)Nouveautés : - la tarification se fera désormais au ¼ d'heure (0,55€ le matin et 0,60€ le soir, du fait du service du goûter).
 - la saisie des horaires d'arrivée / départ se fera par scan de codes-barres. Attention à bien signaler votre arrivée aux adultes
 - le détail des prestations facturées apparaîtra sur vos factures.
- ✓ **Restaurant scolaire** : Les temps méridiens sont pris en charge par la Communauté de communes du Pays des Achards : de 11h30 à 13h/13h15 pour les maternelles-CP et de 12h15 à 13h45 pour les CE-CM. Pour signaler les absences, demander ou donner des informations, merci de contacter Bénédicte Bourieau, la responsable du restaurant, au 02 51 38 65 52 le matin.
- ✓ **Projet d'année** : Pour cette année 2022-2023, notre projet « Les mots coulent de source » s'articulera autour de 3 axes : en cycle 1 (TPS-PS-MS-GS), enrichir son vocabulaire ; en cycle 2 (CP-CE1-CE2), développer sa compréhension ; en cycle 3 (CM1-CM2), s'exprimer devant les autres, oraliser.
- ✓ **Recyclage** : Plusieurs types de recyclage sont en place à l'école : bouchons plastique et liège avec les Bouchons de l'avenir (container sous le hall d'entrée, tri des déchets dans les classes (emballages, papiers bureautique, crayons, verre...) et aussi papiers journaux, kraft et boîtes d'œufs avec la société Igloo des Achards (bacs gris en sortant par la grand portail à gauche)..

Nouveauté cette année, nous souhaitons mettre en place le **compostage du papier essuie-tout** qui sert à se sécher les mains. Nous recherchons donc 3-4 parents qui souhaiteraient prendre en charge ce compostage, n'hésitez pas à vous connaître si vous êtes intéressés. L'objectif est de limiter notre empreinte écologique et aussi réduire notre facture d'ordures ménagères qui a été multipliée par 3 depuis l'obligation d'utiliser du papier à usage unique pour sécher les mains.
- ✓ **Protocole Covid** : Pour cette rentrée, nous sommes au niveau socle (le plus bas). La désinfection systématique des mains n'est donc plus obligatoire à l'entrée dans l'école. Elle reste possible, bien sûr !
- ✓ **Assemblée Générale OGEC et APEL** : Les associations de l'école (OGEC pour la gestion et APEL pour la représentation des parents et l'animation) tiendront leurs **AG le Vendredi 21 octobre 2022**. Votre présence est nécessaire pour suivre la vie de notre école.